

traitement possible pour sa propre population, sans cependant agir inéquitablement à l'endroit d'autres pays. Règle générale, lorsque des individus accordent des faveurs en dehors de leurs familles, ils en font bénéficier leur amis; pareillement, si un des dominions britanniques veut accorder un traitement spécial à d'autres pays, il devrait commencer par ceux que protège le même drapeau. Nous n'ignorons pas qu'il y a de nombreuses marchandises que nous ne saurions produire au pays de concurrence avec la Grande-Bretagne. Cette dernière est d'une population beaucoup plus nombreuse que la nôtre, et elle dispose d'un énorme marché domestique; sa main-d'œuvre est à meilleur marché et elle n'a pas à lutter contre les mêmes conditions climatiques. Mes honorables collègues souhaitent tous le développement du commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, mais j'en suis sûr, la plupart aimeraient à obtenir des concessions correspondantes de la part de la mère-patrie. Le ministre des Finances a fait ce que l'on pourrait appeler un tour de passe-passe. Il a relevé les droits sur certaines choses, et porté sur la liste des produits admis en franchise toute une variété de marchandises de provenance britannique. Je prétends qu'il s'est trompé du tout au tout en adoptant cette ligne de conduite parce que, parmi ces marchandises il en est un bon nombre dans la production desquelles nous ne pouvons concurrencer la mère-patrie. Nous devrions leur accorder une préférence, j'en conviens, mais non pas les admettre en franchise. De plus, nous devrions élever contre les Etats-Unis une muraille tarifaire de hauteur égale à celle dont ils protègent leurs propres produits. Nombre de nos industries en sont à leur début et ont à surmonter des obstacles qui ne se présentent pas dans d'autres pays.

Le Canada est un pays d'administration fort coûteuse, comme le savent les honorables sénateurs. Son territoire est immense et nous avons un climat septentrional. Pour cette raison, nous devrions adopter pour principe d'exiger des droits sur nos importations et nous constituer ainsi une source de revenus. Nous devrions traiter la Grande-Bretagne comme un membre de notre propre famille. Celui qui fait un marché avec son frère ne renonce pas pour cela à tous les bons principes d'affaires. Le traitement de faveur est chose à prévoir, mais, je le dis de nouveau, nous ne devrions pas ouvrir toutes grandes les portes de nos marchés. Au tarif préférentiel figurent un grand nombre d'articles que nous n'importons pas en grande quantité et, heureusement, la préférence dont nous les faisons bénéficier ne nous fera presque rien perdre.

Je demande pardon aux honorables sénateurs d'avoir parlé plus longuement que j'en avais l'intention. Je suis dans la même position que mon honorable ami qui a présenté le bill (l'honorable M. Dandurand). La nature de mes fonctions m'autorisait peut-être à prolonger quelque peu mes observations. Il représente le gouvernement dans cette Chambre et, pour quelques-uns, je représente l'opposition. Pour cette raison, je me crois autorisé à parler plus longuement que je ne le ferais sans cela.

En somme, je suis bien aise de voir que les élections approchent. Cela ne changera rien pour ceux qui font partie de cette Chambre, bien que, j'imagine, un certain nombre de nouveaux sénateurs seront nommés avant la fin de la campagne électorale. Si je ne me trompe, il y a six vacances à remplir.

L'honorable M. BELAND: Oui, six, je crois.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Lorsque ces vacances auront été remplies, on constatera une différence appréciable dans la composition de cette Chambre. Encore une fois, je m'excuse d'avoir parlé un peu longuement. C'est que j'y ai été poussé par le caractère nouveau du budget et par les écarts déconcertants qui existent entre l'attitude actuelle du ministre des Finances et du ministre des Chemins de fer et leur manière de voir antérieure au sujet du tarif.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne discuterai pas les observations de mon honorable ami sur l'ensemble des dépenses autorisées par ce bill. Il a parlé du budget supplémentaire. A cet égard, je puis dire que le total des premières prévisions supplémentaires est inférieur au chiffre correspondant de l'année dernière, alors qu'il n'était pas question d'élections, et qu'une bonne partie du deuxième budget supplémentaire est constituée par des crédits fondés sur des rapports de comités et concernant une augmentation de dépense pour les soldats et pour des pensions à l'intention des veuves et des orphelins d'anciens combattants. Je ne crois pas que mon honorable ami trouve à redire à cette partie des dépenses. Elles ont été décidées à l'unanimité et seulement après mûr examen dans les deux Chambres.

Mon honorable ami a parlé de la situation économique et de la politique du gouvernement telle que l'annonce le budget. Je lui dirai que, entre autres choses, ce qu'il faut avant tout au Canada, ce sont des débouchés pour nos produits naturels et industriels. Nous savons qu'il n'y a pas bien longtemps, on a cherché à faciliter l'échange de produits